



NOTE DE PRESSE

Date : 16 janvier 2020

Lieu : Bureau du maire

Service communication

Pierre Estadiou / tél : 05 49 64 85 26 / estadieupi@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Xavier Argenton, maire de Parthenay

Service : Maud Malidin, directrice générale des services

NOTE DE PRESSE

Vœux à la population du vendredi 17 janvier 2020

Vendredi 17 janvier 2020, le maire de Parthenay-Gâtine présentera ses vœux à la population, au Domaine des loges.

L'occasion de revenir sur les réalisations de l'année passée, et de se projeter sur l'année à venir.

La sécurité de tous au cœur du projet

Afin d'assurer la sécurité de la population, un certain nombre d'actions ont été ou sont en train d'être mises en place au sein de la commune. Parmi elles, figurent :

L'installation d'un système de vidéo-protection

Suite à une enquête en ligne, à une délibération en conseil municipal et un arrêt de la préfecture des Deux-Sèvres, la commune a engagé l'installation d'un système de vidéo-protection dans les rues de Parthenay.

Objectifs : Assurer la sécurité des personnes et la protection des biens, lutter contre les incivilités et apporter une aide à l'élucidation des enquêtes.

Le déploiement du dispositif se fera en deux temps, en lien avec le développement de la fibre :

- **De mi-novembre 2019 à fin février 2020 :** une tranche ferme, concernant **sept sites** (place des Bancs, place du Drapeau, place des Martyrs, place de la Mairie, esplanade Pompidou, rue Jean-Jaurès, place de la Saunerie). Au total, **13 caméras** seront installées à ces emplacements.
- **Une tranche optionnelle**, place Michelet et dans le quartier de la Gare.

Le montant du projet est de 150 000 € pour la première tranche.

Renouvellement de l'éclairage public

Suite à un état des lieux, la commune a jugé nécessaire d'**accélérer le remplacement des luminaires**, par des appareils de type LED, et d'**investir dans les quartiers résidentiels**. En effet, **90% des pannes** sur le réseau sont dues à la vétusté des installations.

Au total, **2 460 lampadaires sont concernés**, soit 33 km de réseau aérien et 45 km de réseau souterrain. **En 2019, 292 luminaires ont été remplacés**, dans les quartiers de Montgazon (40 929 € TTC), des Batteries-Les Loges-Bellevue (37 656 € TTC), du Poteau rouge (25 925 euros TTC), Saint-Paul (22 414 euros TTC) et les Grippeaux (32 507 euros TTC).

Le remplacement des luminaires s'étalera sur trois ans, pour un montant de 600 000 €.

Les abords de l'Enjeu sécurisés

Afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurisation des abords de l'Enjeu, **des travaux d'assainissement et de voirie** sont engagés dans les rues bordant l'Enjeu.

Débuté le 2 décembre dernier, le chantier s'étalera sur trois tranches. **La première**, concernant la rue Laborde, s'étalera **jusqu'au lundi 23 mars 2020**.

Durant toute la durée des travaux, **l'ensemble des bus scolaires seront déviés** par le boulevard Anatole France, la rue Gutenberg, puis la rue Henri Laborde.

Aménagement du parking Jacques Prévert

Durant les vacances de Pâques 2019, les entreprises M'RY et GEF TP ont refait l'enrobé de la chaussée et réorganiser la configuration des lieux.

Afin de sécuriser l'ensemble, **86 places de stationnement** en bataille ont été aménagés. Par ailleurs, **le parking a été réaménagé** : réfection de l'éclairage public avec un passage au Led, matérialisation d'un quai de bus, de places réservées aux taxis et aux personnes à mobilité réduite, végétalisation de bordures et la mise en accessibilité de la Maison du temps libre.

Montant total du projet : 110 000 €.

Une volonté de préserver le patrimoine

Rénovation de l'église et de l'orgue Saint-Laurent

Débutés en mai 2016, les travaux de l'église Saint-Laurent se sont achevés l'an dernier. Réalisés par les sociétés Soporen et Tollis, ces derniers ont été multiples : restauration de la flèche, restauration du chœur, des deux chapelles, de l'ancien clocher et de la sacristie (aménagement, maçonnerie, restauration des peintures, toitures...), restauration du transept, de la nef et des collatéraux.

Au total, **environ 2 millions d'euros** ont été engagés pour ce chantier.

En parallèle, **la restauration de l'orgue de l'église** a été engagée, **à partir de novembre 2018**, par l'entreprise Béthines-les-Orgues (Vienne). Cette dernière a fini de remonter l'instrument il y a quelques semaines.

Coût total de l'opération : environ 190 000 € (dont 45 000 € financés par la Drac).

Une nouvelle halte pour les pèlerins

En réflexion depuis janvier 2019 et en partenariat avec quatre associations (collectif du quartier médiéval, sauvegarde du quartier St-Jacques, Qui que le veuille, Sur le chemin du pèlerin), une halte pèlerine sera réalisée, à l'emplacement de l'ancien Office de tourisme.

Objectifs : mutualiser les lieux, rationaliser les coûts, créer du lien entre les différentes associations, valoriser efficacement le quartier et le patrimoine, renforcer et développer les actions et événements.

La nouvelle halte comprendra **une salle conviviale** avec une cuisine accessible à l'ensemble des associations, **un dortoir pour l'accueil des pèlerins** (8 places) et **un espace sanitaire**. Les travaux seront engagés au dernier trimestre de l'année.

Le montant des travaux devrait s'élever à 52 975€ HT.

Une nouvelle dynamique pour le cœur de ville

Campus rural de projets : un lieu de tous les possibles

Conçu comme **un véritable lieu d'échange**, le Campus rural de projets a pour objectif de fournir à des jeunes âgés de 16 à 30 ans un accompagnement pour mener à bien leurs projets, leurs recherches d'emploi ou encore de logement.

Trois antennes sont en projet : Parthenay, Ménigoute, Secondigny. Celle de Thénézay étant quasi opérationnelle :

- **Ménigoute** : inauguration le 1er février prochain. Coût des travaux : 92 000 €. Celui-ci comprend trois appartements et un tiers-lieu (endroit de travail partagé, de création et d'échanges et de ressources).
- **Secondigny** : approbation du budget et convention de mise à disposition votées lors du conseil communautaire de décembre. Coût total prévisionnel des travaux : 123 000€ HT. Ouverture prévue pour début 2021.
- **Parthenay** : localisé dans l'ancien Tipic, il accueillera un lieu de coworking, un espace convivial, une salle multimédia, le fablab, le service Garantie jeunes de la MDEE ou une salle de formation. Coût total des travaux : environ 1 million d'euros (dont 220 000 € à la charge de la CCPG). Début des travaux fin 2020.

Une nouvelle vision pour la ville

Aménagement du quartier de la Gare : immeuble tertiaire, cinéma, bowling

Conçu pour répondre aux besoins en locaux des entreprises ou associations de service implantées sur le territoire (**60% de l'activité économique** de notre territoire et **8 000 emplois salariés**), le futur immeuble tertiaire - dont les travaux débiteront au printemps prochain - accueillera l'entreprise Estech, une crèche associative parentale, ainsi qu'une salle de réunion partagée.

Coût de l'opération : 2,5 millions d'euros, dont 1 062 200 euros HT pour la crèche parentale.

Toujours dans le quartier de la gare, est également **prévu la construction d'un cinéma de quatre salles**, sur le site des anciens silos à grain de l'entreprise Gamm.

Première étape : remplacement de l'association du même nom CinéGâtine par une Scop du même nom. Cette dernière deviendra ensuite une Société coopérative d'intérêt collectif, chargée de gérer le futur complexe. **Le dépôt d'un dossier devant la Commission départementale d'aménagement commercial** sera l'acte fondateur du futur cinéma qui, s'il est validé, permettra à la structure de déposer un permis de construire.

Coût estimé du projet : 3,5 millions d'euros

Quartier de la Mara : un habitat repensé

Une quarantaine de logements individuels (10 T2, 27 T3 et 3 T4) seront construits à l'emplacement de la seconde tour de la Mara, démolie cet été.

Une réunion publique sur le sujet est programmée le 13 février. Le dépôt du permis de construire devrait intervenir peu de temps après, fin février ou début mars. Livraison des logements prévue **fin 2021 - courant 2022**, pour un coût estimé à **environ 3,6 millions d'euros (3 578 000 €)**.

Infrastructures routières : une modernisation nécessaire

Du 14 au 30 octobre 2019, **travaux de réfection de la chaussée** entre les ronds-points du marché aux bestiaux et de Leclerc : installation de feux, réfection des enrobés, marquage au sol... **Un chantier important** car, en moyenne, **8 300 véhicules emprunte cet axe chaque jour**, dont 22% de poids lourds. **Coût du chantier** : 300 000 €

Autre chantier, celui de la modernisation de l'axe Parthenay-Bressuire, situé sur la RN 149 : doublement de cet axe, emprunté par des milliers d'automobilistes et chauffeurs routiers chaque jour, et réputé dangereux.

Afin d'engager un plan d'aménagement avec les autres collectivités concernées, le président du conseil départemental souhaite la rétrocession de la voie nationale au département des Deux-Sèvres. Une réunion sur le sujet est prévue vendredi 31 janvier prochain.

Environnement : faciliter le tri et remettre la nature au cœur de la ville

Depuis le 1er novembre dernier, **les consignes de tri ont évolué au sein de Parthenay-Gâtine.** **Objectif** : faciliter le geste de tri, en permettant aux habitants de déposer l'ensemble de leurs emballages ménagers, sans distinction (en métal, papier, carton, plastiques...) dans le bac jaune.

En parallèle, **d'importants travaux sont engagés sur les trois déchèteries du territoire** (Parthenay, Amailloux, Thénezay), très peu transformées depuis leur création. Il était donc nécessaire de les réhabiliter et les mettre aux normes, afin d'améliorer le service rendu aux usagers. **Coût total de l'opération** : 1 780 000 euros TTC. Débutés le 7 octobre, **les travaux devraient durer 14 mois.**

Par ailleurs, dans un contexte d'arrêt des herbicides chimiques, la collectivité a cherché à **repenser l'entretien des espaces publics** : gestion différenciée, campagnes de désherbage...

Objectif : améliorer le cadre de vie des habitants et assurer un retour à la nature dans la ville, tout en limitant de manière importante les actions d'entretien par la collectivité. Exemple avec la technique de **l'hydroseeding**, consistant à ensemercer les trottoirs et les allées de la commune. En complément du désherbage, elle permet d'implanter une végétation contrôlée, qui nécessite un entretien limité et qui offre un bel aspect esthétique. **Coût de l'opération** : 3 884 € TTC.

La prise en compte des besoins de nos enfants et de nos aînés

Le service de restauration modernisé

Face à la nécessité de moderniser un outil datant des années 70, le conseil municipal a validé **la construction d'un nouveau bâtiment**, devant accueillir **la future cuisine centrale et le restaurant scolaire de l'école Gutenberg**.

Objectif : créer un équipement fonctionnel et moderne, améliorer la qualité d'accueil pour les convives et la performance énergétique, et veiller aux conditions de travail des agents.

Les Bergeronnettes : un meilleur accueil des résidents et des familles

Un projet de réaménagement et d'agrandissement de la Résidence des Bergeronnettes est dans les cartons. Actuellement doté de 50 lits, **celle-ci en comptera ainsi 10 de plus**, suite au déménagement des bureaux administratifs.

Par ailleurs, **le bâtiment sera remis aux normes actuelles** (sécurité, accessibilité...) afin d'accueillir les résidents et leurs familles dans leurs meilleures conditions possibles. Les nouveaux appartements seront notamment **accessibles aux PMR, avec une chambre indépendante de la cuisine**.

Un encouragement à la pratique sportive

City stade : un nouvel équipement en accès libre

Afin d'étoffer son offre sportive en accès libre, la Ville de Parthenay, en concertation avec le CVL, a décidé de se doter d'un nouvel équipement. A savoir **un city stade**, situé sur le site de la base de loisirs de la commune.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans **un projet global d'aménagements de la Base de loisirs**, débuté en 2013. **Coût total de l'opération** : 108 090€ TTC, entièrement pris en charge par la Ville.

Sport sur ordonnance : se bouger pour sa santé

Destiné aux personnes atteintes d'une pathologie ou d'une affection de longue durée et aux personnes qui ne pratiquent pas une activité physique, **le dispositif sport sur ordonnance a pour objectifs** :

- **D'améliorer son capital santé** (physique, psychique, bien-être),

- **De lutter contre l'inactivité physique et la sédentarité**, en proposant des activités physiques adaptées comme facteur de santé,
- **De créer du lien social.**

Rénovation des Grippeaux : un environnement plus accueillant

En travaux entre mi-mai et l'été 2019, la salle des Grippeaux est rouverte au public depuis la rentrée de septembre 2019.

Parmi les travaux effectués, figurent **la couverture de la salle, le bardage en hauteur et les châssis vitrés sur la partie haute** à l'intérieur de la grande salle. Par ailleurs, afin de répondre aux demandes des clubs, qui pouvaient parfois être gênés par le Soleil, certaines parties ont été obstruées.

Coût total des travaux : 205 000 € TTC (dont 52 000 € financés par la Région et 45 575 € financés par l'Etat, au titre du contrat de ruralité).

L'innovation au service des habitants

Nouveau site internet et télé-procédures : simplifier la vie des usagers

Pensé et construit avec des instances consultatives (réseau Professionnels de l'accueil, Conseil de vie locale de Parthenay et Commission intercommunale d'accessibilité), le nouveau site internet cherche à **rapprocher l'administration de l'utilisateur** et inversement, cela dans le cadre de la démarche GRC.

Ses atouts : des contenus aérés et plus épurés, un contenu consultable sur tous les supports (smartphones, tablettes...), et une volonté de s'inscrire dans le « Facile à lire, facile à écrire ».

Coût de l'opération : 35 500 euros TTC, financés par la CCPG et la Ville.

En parallèle, **un portail citoyen**, inclus au site, a été conçu pour **simplifier la vie des usagers, des entreprises et des associations**. Il permet de bénéficier de nombreux services en ligne, 24h/24.

Rénovation de l'Hôtel de ville et communautaire (HDVC) : un accueil moderne et fonctionnel

Suite à un souhait des élus et aux réorganisations post-fusion des intercommunalités en 2014, **la réhabilitation de l'HDVC a été lancée en 2018**. Un chantier nécessaire car le bâtiment était peu fonctionnel et ne répondait plus au niveau de qualité d'accueil des usagers souhaité par les élus.

Coût total de l'opération : 1 293 000 € TTC, financés à 44,5% par l'Etat-DETR (300 000 €), la Caisse des dépôts et consignations (46 400 €) et la CCPG (228 000 €).

Une action commune pour un intérêt commun

Conseil de vie locale : les démarches de participations citoyennes valorisées

Créé par l'équipe municipale en 2015, le **Conseil de vie locale** a pour objectifs de :

- Favoriser les échanges entre les habitants
- Améliorer la gestion locale
- Contribuer à la réflexion des projets communaux
- Elaborer des projets collectifs.

Réunis régulièrement, **les membres du CVL échangent autour de différentes thématiques** : gestion différenciée, patrimoine, culture, cœur de ville, quartiers...

En 2018, à son initiative, a été créé de **la 1ère Fête des Parthenaisiens**. Un temps où les habitants de la ville sont invités à se réunir et se rencontrer, remplaçant la Fête des voisins. **En 2019**, le CVL a notamment participé à la **définition de l'emplacement du futur city stade** de la commune.

Un accès à la santé pour tous

Centre de santé : améliorer l'offre de soins sur le territoire

Dans un contexte de démographie médicale en baisse, le centre de santé a trois objectifs :

- Améliorer l'accès aux soins sur le territoire de santé,
- Attirer de nouveaux professionnels de santé en proposant des modes d'exercice nouveaux,
- Créer un pôle de santé de proximité dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le site hospitalier de Parthenay.

Objectif : recruter à minima **deux médecins généralistes à temps plein** au démarrage, ainsi qu'**un chirurgien-dentiste**. A terme, il s'agira de créer 4 postes de médecins et 2 postes de chirurgiens-dentistes. **Un appel à professionnels a été lancé** par la Ville de Parthenay, la Mutualité Française Centre Atlantique et le CHNDS.

Le coût d'aménagement des locaux est estimé à 150 000 €.

Le développement de l'industrie sur le territoire

Territoire d'industrie : vers une reconquête industrielle

Au titre de son appartenance au territoire dénommé Nord Poitou, la CCPG s'inscrit dans la candidature de ce territoire au dispositif « Territoires d'industrie ». Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre d'**une reconquête industrielle et de développement des territoires**.

Les missions de Parthenay-Gâtine sont :

- Définir les enjeux du territoire, les ambitions et priorités,
- Mobiliser les moyens nécessaires pour co-construire un projet de Territoire d'industrie,
- Soutenir des actions issues des orientations stratégiques du contrat.

Parmi ces actions figurent notamment : l'organisation d'une convention d'affaires entre chefs d'entreprises individuelles du Nord Poitou, l'étude prospective du tissu et de l'emploi industriels du Nord Poitou, le développement en Gâtine du groupement d'employeurs actifs sur le Bocage Bressuirais ou encore la promotion des métiers et des entreprises industrielles.

Aides aux entreprises : soutenir et créer des emplois

En 2019, la collectivité a octroyé **534 625 euros d'aide**, pour soutenir **7 885 000 euros d'investissements**, et **la création de 44 emplois**. Parmi ces aides, on compte 491 000 € de subventions pour 7,855 M€ et la création de 6 emplois.

Ces aides sont versées en plusieurs fois, avec un étalement sur plusieurs années, à **une dizaine d'entreprises** dans les secteurs :

- Agroalimentaire (SVEP, FAVID, Le Marché de Parthenay, Fromagerie Blanc, V&Fruits),
- Métallurgie (Etalmobil, MSI, NJ Investissement (CIGEC))
- Economie sociale et solidaire (ADAPEI 79, Centre socio-culturel du Pays Ménigoutais).

Par ailleurs, **une aide à l'entreprise Lisi Aerospace**, d'un montant de 130 000 €, a été versée en 2019 par Parthenay-Gâtine. Celle-ci a notamment servi à **la construction d'un bâtiment de 7 000 m²**.